

EMBALLAGES

- Emballages plastiques
- Emballages métalliques
- Briques alimentaires et cartonnettes



À SAVOIR

- Bien vider, inutile de laver,
- En vrac (sans sac),
- Compacter les emballages,
- Les objets en plastique ne sont pas des emballages. Ils sont à déposer en déchèterie ou dans les ordures ménagères.



PAPIERS

Tous les papiers.
Les blisters en plastique des journaux ou magazines sont à trier avec les emballages.



À SAVOIR

Recyclés localement à Ecofeutre - Evellys



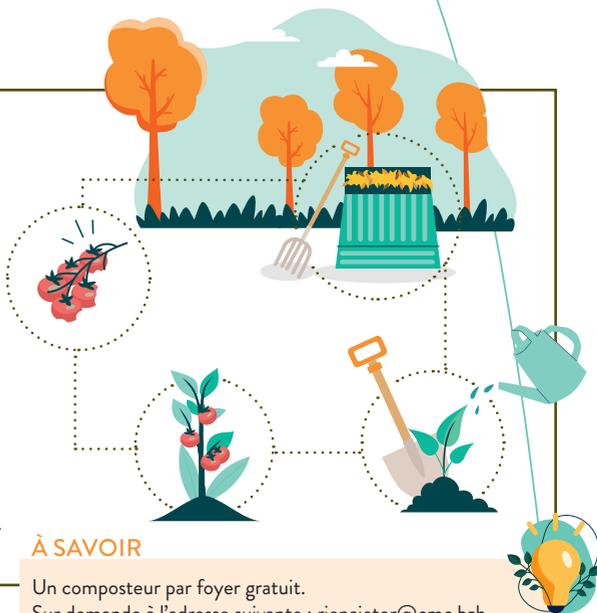
VERRE

Pots, bocaux et bouteilles



DÉCHETS COMPOSTABLES

Restes alimentaires, épluchures (même les agrumes), marc de café, sachets de thé, mouchoirs, essuie-tout, fleurs fanées, feuilles mortes



À SAVOIR

Un composteur par foyer gratuit.

Sur demande à l'adresse suivante : rienajeter@cmc.bzh

ORDURES MÉNAGÈRES

Couches, cotons, cotons-tiges, serviettes périodiques, éponges usagées, vaisselles cassées, brosses à dents, cintres ...

À SAVOIR

Accès par cartes à puces.

Pour toutes demandes, adresser un mail à l'adresse suivante : badge@cmc.bzh



TEXTILES

Vêtements, linge de maison, maroquinerie, chaussures liées par paire : dans un sac fermé, propres et secs, mêmes usés ou déchirés.



Re_fashion

À SAVOIR

Textiles en bon état ? Pensez réemploi !
Recycleries, friperies, sites en ligne...
Plus d'infos via rienajeter@cmc.bzh



UN DOUTE, UNE QUESTION ?

Pôle Environnement - 27 rue de Rennes
CS 80003 - 56660 Saint-Jean-Brévelay
Tél. : 02 97 60 43 42 - Mail : dechets@cmc.bzh

Centre
MORBIHAN
Communauté